



A_ctualité

Édito

Comme promis lors des élections municipales de 2014, le Conseil Municipal engage les travaux de réaménagement de la traversée du bourg.

En préambule, EAU47 et la SAUR renouvellent les raccordements en eau potable des habitations.

Les travaux de réfection des trottoirs, du réseau d'eaux pluviales, de l'éclairage public et de la voirie devraient débuter en janvier 2019 pour une durée de 6 mois environ.

Le conseil municipal arrêtera prochainement son choix de l'entreprise chargée des travaux de voirie et de réseaux.

Si vous avez des interrogations concernant les conséquences de ces travaux sur votre habitation, n'hésitez pas à consulter la Mairie et à prendre rendez-vous pour tout échange que vous jugerez nécessaire.

Cet investissement lourd vise à sécuriser la circulation automobile et les déplacements piétonniers, à permettre un usage des trottoirs aux personnes à mobilité réduite. Ces derniers sont actuellement impraticables par des personnes avec des enfants en bas âge ou soumis à des déplacements contraints.

L'éclairage public sera remplacé par le Syndicat Départemental d'Électrification, permettant, grâce à ces nouveaux équipements, une réduction significative de la consommation électrique.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée durant cette phase de travaux.

Lors du prochain Info Commune nous vous informerons avec précision du budget consacré à cet investissement.

Par ailleurs, sur la commune, le projet de bornes enterrées et semi-enterrées de collecte d'ordures ménagères sera réalisé comme prévu par la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois au cours des derniers mois de l'année 2018. Le lotissement Clair de Lune bénéficie enfin de l'éclairage public depuis le 1^{er} octobre.

==>



Cérémonie du souvenir dimanche 11 novembre 9h15 au monument aux morts

Une collation vous sera offerte au Multiservices après la cérémonie

Enfin, le Plan d'Urbanisme Intercommunal sera approuvé à la fin de l'année 2018, permettant ainsi la reprise de la construction sur la commune.

Le Maire, Jean-Claude Maxant



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

CIMETIÈRE

A l'occasion de la Toussaint, beaucoup d'entre nous iront au cimetière rendre hommage à leurs défunts. Vous trouverez ci-dessous quelques rappels du règlement.

Les terrains du cimetière comprennent :

- Les concessions funéraires pour fondation ou non de sépulture privée ;
- L'espace cinéraire composé du jardin du souvenir, du columbarium et des emplacements destinés à recevoir des caveaux cinéraires (cavernes) ;
- Le caveau provisoire.

La commune concède les emplacements selon le zonage approprié et en continuité. Le prix de chaque concession est fixé annuellement par le conseil municipal. Des pierres tombales, des croix ou autres signes funéraires peuvent être placés sur les tombes, mais la plantation d'arbres à hautes tiges ou d'arbustes est interdite.



Les concessions doivent être maintenues en bon état de propreté par les familles ; les fleurs fanées et les détritus doivent être enlevés régulièrement. Les pierres tombales tombées ou brisées doivent être remises en état dans les plus brefs délais.

Les plaques apposées sur les cases du columbarium sont à la charge des familles. Par souci d'harmonie esthétique, elles seront en laiton avec inscription noire, d'une dimension de 10 x 5 cm. Le dépôt de fleurs artificielles et naturelles au pied est interdit, sauf le jour du dépôt de l'urne, pour les Rameaux et la Toussaint. Aucun objet ne doit

être posé sur le haut du columbarium. Les familles pourront apposer un soliflore et/ou un cadre souvenir sur la porte de la case familiale.

Toute dispersion dans le jardin du souvenir doit faire l'objet d'une demande écrite préalable à la mairie afin de fixer le moment de l'opération qui devra se faire en présence d'un représentant de la commune et inscrité sur un registre. Les familles qui le souhaitent peuvent se procurer à la mairie des étiquettes à apposer sur le livre du souvenir. Seule la gravure sera à leur charge.

Les travaux, y compris les travaux d'inscription, ne peuvent être entrepris et exécutés qu'en vertu d'une autorisation écrite délivrées par le Maire. Tout dépôt de terre ou matériaux est interdit.

Il n'est pas fixé d'horaires précis d'ouverture de cimetière. Néanmoins, il est considéré que les visites ne sont autorisées que du lever du jour à la tombée de la nuit. Toute visite nocturne est interdite.

La commune décline toute responsabilité quant aux dégradations ou vols de toute nature causés par des tiers aux ouvrages et signes funéraires des concessionnaires.

Monique CERUTTI référent commission cimetière

ÉCOLE : BRÈVES

Dans la mise en place de cette nouvelle année scolaire vous avez déjà pu noter les informations principales lors du précédent numéro d'Info Commune.

Nous tenons ici à vous faire part de l'évolution de cette mise en place avec deux nouvelles brèves :

1. Une aide aux devoirs est mise en place à l'école de La Croix Blanche, menée par M. Sudre le maître des CM. Pour tous renseignements (il doit rester quelques places) contacter la Mairie qui vous guidera.
2. Le conseil des enfants a été élu ce mardi 9 octobre et vous serez tenus au courant de ses prochaines activités.



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association de Gymnastique Volontaire de La Croix Blanche vous propose une séance de gymnastique chaque mercredi entre 18H30 et 19H30 dans la salle des fêtes de la commune.

> La gymnastique volontaire est une véritable activité sportive, porteuse de bien-être à tous les âges de la vie. Les séances aux activités diversifiées et adaptées aux différents publics qui fréquentent notre association, se déroulent dans la convivialité, sans esprit de compétition.

> En prenant votre licence, vous vous affilierez à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV). C'est un mouvement centenaire regroupant de très nombreux pratiquants par le biais d'environ 6500 associations locales de Gymnastique Volontaire. C'est un mouvement humaniste, d'éducation permanente. C'est aussi un mouvement associatif de sport-santé qui a pour objectif de développer la pratique du sport et de lutter contre la sédentarité.

> Notre ambition est que la séance de gymnastique hebdomadaire, devienne pour chacun(e) d'entre vous celle dont on ne peut plus se passer et le rendez-vous où l'on a plaisir à se retrouver.

Une séance de découverte est offerte à toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'Association.

> Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Présidente Martine FOUGERAY (05.53.95.80.17) ou la Trésorière Marie Pierre CHIARADIA (05.53.95.61.35) ou bien la Secrétaire Brigitte LASSEUR (05.53.95.82.17)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'Association « La Foulée Verte » s'est déroulée le vendredi 14 septembre 2018.

Après avoir commenté l'actif et le passif de l'exercice 2018, le trésorier a présenté le bilan financier de l'association.

Le Président a communiqué les dates des manifestations prévues en 2019 :

dimanche 10 Février à 14h 30

Loto de la Saint Valentin

dimanche 2 juin à 8h 30

Randonnée pédestre avec énigmes

dimanche 1^{er} septembre à 7h

Vide grenier

dimanche 24 novembre à 14h 30

Grand Loto

Sur proposition et après acceptation du conseil d'administration, la composition du bureau pour 2019 a été entérinée :

TREMON Christian Président

VERRIER Bernard Trésorier

ROCHY Françoise Secrétaire

Membres : ROCHY Patrick MEILLIER Muriel CHEMIN Claude FARGANEL Robert



La Foulée Verte

BALADE PAYSAGE

Le samedi 29 septembre sur notre commune avait lieu une balade paysage organisée par Pays d'art et d'histoire du Grand Villeneuvois et le CEDP (Centre d'Études et de Découverte du Paysage), avec la participation du Conseil Municipal, de l'association Mozencènes47 et des habitants de la commune.

Durant plus de 2h, les participants, une trentaine environ, ont pu découvrir de manière inédite le paysage et le patrimoine cruciblanchais. Un parcours commenté qui nous a permis de comprendre le fonctionnement du village à l'époque de nos ancêtres.

Une exposition de véhicules d'autrefois, et les lectures de souvenirs d'un habitant né à La Croix Blanche, nous rappelaient combien il faisait bon vivre, déjà à l'époque, dans notre village.

Nous avons clôturé ce moment par une petite collation où chacun a pu échanger sur les petites anecdotes du passé.

Erika Poty



REMERCIEMENTS

Le Comité des fêtes de La Croix Blanche remercie la Mairie, les sponsors ainsi que les Cruciblanchais pour leur participation lors de la fête du village ainsi que pour la soirée Sardinade qui, encore une fois, a connu un franc succès.

Nous vous rappelons que le Comité organisera également le réveillon de la St Sylvestre pour le plus grand plaisir de tous.

Le Repas gastronomique sera élaboré et servi par le traiteur "La Gourmandine". La soirée sera animée par "Kriss Animation" comme lors de la Sardinade.



REMERCIEMENTS (BIS)

La commune de La Croix Blanche, habitants, Municipalité et usagers (habituel ou occasionnel), tiennent à remercier Pérette et JB pour leur investissement pendant ces presque quatre années au profit de la population. Tout le monde se souviendra de la spontanéité des propos de JB, de la gentillesse de Pérette et de sa grande qualité de chef de cuisine.



Qu'ils trouvent ici nos souhaits d'une retraite longue et heureuse dans leur séjour à Monbâlen. Ils seront toujours les bienvenus parmi les cruciblanchais.

Daniel Ollier



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

MULTISERVICES : DU NOUVEAU !

Nos gérants actuels, Pepette et JB, ont décidé de prendre une retraite méritée en se retirant dans une banlieue éloignée : Monbalen.

Le Multiservices de notre village va donc changer de mains et ouvrir sous une nouvelle direction : celle de Doriane Leblanc, à compter de ce lundi 5 novembre 2018.

Ce renouvellement va s'accompagner d'un certain nombre de changements structurels et fonctionnels.

- Tout d'abord, exit l'appellation « Pepette et JB » et bonjour à « Ô Kool Café ».
- Les 3 structures actuelles seront maintenues : Épicerie, Bar, Restauration, mais avec quelques changements.
- Les horaires : le multiservices sera ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 22h sans interruption.
- L'épicerie continuera dans la tradition avec les journaux, les viennoiseries et le pain.
- Au bar, une innovation avec le café à 1€.
- La restauration, sans réservation, optera pour une formule du midi offrant, pour un prix unique de 10,90€, dans un cadre de cuisine traditionnelle, soit
 - 1 - entrée et plat du jour
 - 2 - plat du jour et fromage ou dessertDans les 2 cas le café est offert (boisson en sus)
- Le soir une ardoise sera toujours possible sans commande.
- Des soirées à thèmes seront prévues en utilisant les réseaux, nombreux et variés, de la famille de Doriane, ainsi que les associations qui en feront la demande.
- Le weekend, des demandes particulières pourront être satisfaites.
- De nouveaux services seront mis en place dès que possible : point relais colis, gaz, livraison à domicile (courses, repas, gaz ...)

Bonne chance Doriane et tous nos voeux de réussite !

Quant à vous, amis cruciblanchais, venez nombreux faire fonctionner ce service de proximité si utile à tous.

Daniel Ollier



LOTO

L'association «La Foulée Verte» organise un grand loto

le dimanche 9 décembre 2018 à 14h 30
dans la salle des fêtes Gérard Georges.



Les participants joueront pour remporter : canards gras avec ou sans foie, jambons, champagne, vins fins, filets garnis, panières de légumes, corbeilles de fruits, télévision grand écran, cafetière Senseo, voyage pour 2 personnes valeur 900 € etc...

Le tirage de la bourriche comprenant plus de 50 lots se fera à la fin de l'entracte pendant laquelle des boissons chaudes et froides ainsi que des merveilles ou des crêpes vous seront proposées.

Prix du carton : 1€

Nous comptons sur votre présence.



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

03 novembre: Après-midi stage suivi d'un repas (auberge espagnole) à partir de 19 heures organisé par l'association de country de Monbalen ; et pour clore la journée, bal country à partir de 21 heures.

11 novembre: La cérémonie commémorative aura lieu au monument aux morts à 9h15 suivie d'une collation au Multiservices.

02 décembre: Marché aux fleurs organisé par l'APE.

09 décembre: Loto organisé par l'Association de La Route fleurie, à partir de 14 heures.

14 décembre: Assemblée Générale de la Route Fleurie, à partir de 14h30.

16 décembre: Loto organisé par la Société de chasse, à partir de 14 heures.

31 décembre: Réveillon organisé par le Comité des Loisirs

DÉCÈS



Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Marguerite, Léa, Denise BLANC
Décédée le 18 octobre 2018.

MARIAGES



Le 18 août 2018

Quentin, Bruno ROGER
Et
Audrey ALCARAZ

Le 15 septembre 2018

Michel PEYRÉ
Et
Danièle, Gilberte MADER

Qu'ils trouvent ici l'expression de nos meilleurs vœux de bonheur !

OPÉRATION POMPADOUR

connu un succès certain : « *Sale temps au pays de Marguerite* » (2016, Prix des Éditions Bord du Lot), « *Les chemins de Mal-y-fait* » (2017) et « *Le crime du vieillard d'en face* » (2018, Premier Prix du récent Salon du Livre de Buzet).

Si ces livres se déroulaient à Duras ou en Agenais, le quatrième opus, intitulé « *Opération Pompadour* », a pour cadre... notre village. Vous y reconnaîtrez non seulement des lieux, mais aussi des personnages... Cette intrigue, toutefois totalement imaginaire, vous tiendra en haleine et raccourcira vos nuits...

En vente au multiservices à partir du 15 novembre 2018

Monique CERUTTI